



Étude de marché

Espaces de Garderie et petite-enfance

Synthèse des consultations auprès des organismes concernés

La réunion a porté sur les espaces de garderie et de petite enfance dans le contexte de la Maison de la Francophonie, abordant la création d'une coopérative de centres éducatifs et les modèles potentiels pour gérer une garderie au sein du site. Les participants ont discuté de la faisabilité de convertir un espace en centre de garde d'enfants, ainsi que de la possibilité de créer un café ou un centre d'appui pour la petite enfance dans le bâtiment.

Éléments de discussion

- Il est nécessaire de contacter une coopérative de garderies pour obtenir des informations détaillées sur leur structure et leur fonctionnement, afin d'éclairer la conception du projet local.
- Le modèle du YWCA est identifié comme une source d'inspiration à étudier pour adapter les meilleures pratiques à la Maison de la Francophonie.
- Une étude de la rentabilité des centres éducatifs sera menée pour évaluer la viabilité financière du projet.
- Un plan de sécurité et d'évacuation spécifique au bâtiment doit être élaboré en tenant compte des normes en vigueur et des particularités de la Maison de la Francophonie.
- Une enquête auprès des familles est prévue pour mieux cerner la demande et ajuster l'offre de services.
- Un comité de pilotage sera mis en place pour clarifier les responsabilités de chaque partenaire et assurer la coordination du projet.
- Il est nécessaire de consulter la municipalité pour s'assurer du respect des normes et règlements applicables à l'ouverture d'un CPE.

Mise en contexte

Au cours des dernières années, plusieurs organismes francophones de la Saskatchewan se sont mobilisés pour réfléchir aux besoins de la petite enfance dans la province. Conscients de l'importance cruciale des services en français dès la petite enfance, ces partenaires ont entrepris un travail de concertation et d'analyse afin de mieux comprendre la réalité des familles et de planifier l'avenir.

L'Association des parents fransaskois (APF), qui accompagne depuis longtemps les familles et les jeunes enfants, a joué un rôle clé dans cette démarche. Elle a été appuyée par le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF), qui veille à l'éducation en français partout dans la province, le Collège Mathieu, avec son expertise en formation et en développement communautaire, ainsi que par le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan (CÉCS), qui soutient la vitalité économique et l'innovation dans la communauté francophone.

Ensemble, ces organismes ont voulu dresser un portrait clair de la situation de la petite enfance francophone, identifier les besoins actuels et à venir, et formuler des pistes pour s'assurer que les enfants et leurs familles puissent bénéficier de services éducatifs et de garde de qualité en français.

Des études ont été réalisées en 2024, études s'inscrivant dans une vision commune : renforcer la vitalité de la communauté francophone en Saskatchewan en offrant aux tout-petits un environnement propice à leur développement linguistique, culturel et identitaire dès les premières années de vie.

Vous trouverez en sous-annexes trois études : Petite enfance – Étude des besoins, ainsi que deux autres études sur la création de place dans un centre éducatif à Saskatoon, ainsi que Bellegrade.

Puisque plusieurs informations figurent déjà dans les études existantes, vous trouverez ci-dessous un résumé de l'offre actuellement disponible à Régina, ainsi qu'une analyse des avantages et des inconvénients liés au fait de louer un espace pour que le centre de la petite enfance le gère lui-même, ou d'en assurer nous-mêmes la gestion.

Liste des garderies francophones et bilingues à Regina

Centres éducatifs institutionnels

- **Centre éducatif du Parc** 621, avenue Douglas, Regina, SK S4N 1H7
Tél. : 306-525-0361 ceducatifduparc@cefsk.ca Offre une programmation éducative en français pour enfants de 18 mois à 12 ans, directement liée à l'école du Parc.
- **Centre éducatif Gard'Amis** 1601 Cowan Crescent, Regina, SK S4S 4C4
gardamis@sasktel.net Première garderie francophone de la province, coopérative à but non lucratif.
- **La maison éducative Gard'Amis 2** 2 Turgeon Crescent, Regina, SK S4S 3Z6

Garderies en milieu familial réglementées

- **Anastasie Mbuyi-Tshiasuma (Group Family Child Care Homes)**
95 Plainsview Drive, Regina, SK S4S 6K1
- **Les Bout'Choux Day Care**
22 Hyland Crescent, Regina, SK S4R 7P3 Nouvelle garderie familiale francophone ouverte en 2014, accueille jusqu'à 8 enfants de 6 semaines à 6 ans et plus.
- **Garderie KeurDiarraye (Khady Bodian)**
3328 Grant Road, Regina, SK S4S 5H5
- **Elfie Nkongolo**
4127 Pasqua Street, Regina, SK S4S 6H3
- **Geraldine Natacha Ramsamy-Louise**
5081 Snowbirds Crescent, Regina, SK S4W 0H5
- **Sauvine Ngeuptchouang Deugouelieu**
2926 Partridge Crescent, Regina, SK S4R 8J5

Centres de ressources et soutien à la petite enfance

- **Centre d'appui à la famille et à l'enfance (CAFE) – La Ritournelle** Offre des groupes de jeux et du soutien aux familles francophones.
- **Association des parents fransaskois (APF)** Acteur clé pour le développement, la formation et l'appui des services de garde francophones.

Analyse de la demande et contexte

- **Pénurie de places** : Les listes d'attente sont longues dans les garderies institutionnelles francophones à Regina, ce qui démontre un besoin réel et croissant pour de nouvelles places en français ou bilingue.
- **Soutien gouvernemental** : Le plan national pour des garderies à 10 \$/jour vise à créer de nouvelles places subventionnées, ce qui favorise l'ouverture de nouveaux services.
- **Population cible** : Familles francophones, francophiles, nouveaux arrivants, personnel des écoles et organismes francophones, clientèle mixte en quête de services de garde en français ou bilingue.

Modèles de gestion possibles

A. Gestion directe par la Maison de la Francophonie

Avantages :

- Contrôle total sur la programmation, l'embauche, l'intégration culturelle et linguistique.
- Possibilité de créer des synergies avec les autres services de la Maison (halte-garderie lors d'événements, ateliers parents-enfants, etc.).
- Renforcement de l'identité et de la mission communautaire.

Défis :

- Gestion administrative et réglementaire complexe (licence, normes provinciales, embauche de personnel qualifié, gestion financière).
- Besoin d'expertise spécifique en petite enfance.
- Investissement initial élevé : Coûts d'aménagement, d'achat d'équipement, de lancement, etc.
- Délai de rentabilité : Il faut du temps pour atteindre la pleine capacité et la rentabilité.

Il a été évoqué d'avoir un centre de la petite enfance sous forme de coopérative. Voici une synthèse, ce que ça pourrait impliquer :

Nous devons ici comprendre que :

- Une coopérative de services de garde est une organisation à but non lucratif gérée démocratiquement par ses membres (souvent des parents, parfois avec des appuis d'organismes communautaires).
- Les décisions stratégiques sont prises par un conseil d'administration élu au sein des membres.
- Chaque parent-usager a généralement un droit de vote égal (principe coopératif).
- Les excédents financiers, s'il y en a, sont réinvestis dans le service (amélioration des locaux, équipements pédagogiques, salaire du personnel, etc.), et non distribués comme profit.

Ce que ça engage (structure et obligations)

- Constitution légale : dépôt des statuts constitutifs comme coopérative auprès de la *Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan (FCAA)*. La loi provinciale sur les coopératives fixe les règles.
- Conseil d'administration : composé majoritairement de parents usagers ou de membres de la communauté.
- Gestion collective : la coop embauche une direction et du personnel qualifié (éducatrices, éducateurs) mais relève de décisions collectives.
- Normes provinciales : la coop, comme toute garderie agréée, doit obtenir une licence provinciale (Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan – Early Learning and Child Care branch), respectant les ratios éducateurs/enfants, programmes pédagogiques, normes de sécurité, etc.
- Responsabilités partagées : les parents-membres sont souvent appelés à contribuer au fonctionnement, p. ex. en siégeant au CA, en participant à la gouvernance, voire parfois en organisant des activités.

Ce que ça exige concrètement

- Implication communautaire : sans la participation active des familles et de partenaires locaux, le modèle n'est pas viable.
- Formation de gouvernance : les membres (parents, parfois organismes) doivent suivre une courbe d'apprentissage en matière de gestion, finances, ressources humaines.
- Soutien administratif : une coopération avec un organisme comme l'APF ou le CÉCS serait presque essentielle pour accompagner la mise en place.
- Viabilité financière : les frais parents sont plafonnés par le programme national (\$10/jour), donc la coop doit assurer un financement solide (subventions provinciales, fédérales, éventuellement appui philanthropique ou communautaire).

- Locaux adaptés : aménagement aux normes (sécurité incendie, accessibilité, cuisine, salles adaptées à chaque tranche d'âge, zones de repos, etc.).
- Plan de relève et continuité : une coopérative dépend fortement de l'engagement des familles; il faut prévoir des mécanismes pour garantir la stabilité, même si des familles quittent.

Avantages d'un modèle coopératif

- Appropriation communautaire forte : les familles et la Maison de la Francophonie gardent directement la main sur l'orientation éducative, linguistique et culturelle.
- Alignement avec la mission fransaskoise : l'accent peut être mis sur la langue, la culture et l'identité francophone dès la petite enfance, sans dépendre totalement d'un opérateur externe.
- Souplesse : possibilité d'ajuster la programmation (ex. intégration avec des activités culturelles de la Maison).
- Légitimité : les familles sentent qu'elles ont une voix réelle dans les décisions. Cela favorise un sentiment d'appartenance et fidélise la clientèle .
- Partage des risques : la gouvernance partagée diminue la pression sur un seul organisme porteur, puisque plusieurs membres assument collectivement la responsabilité.
- Accès à des financements spécifiques : les coopératives peuvent bénéficier de certains programmes d'appui au développement coopératif (via le CÉCS, ou des programmes communautaires fédéraux/provinciaux).

Inconvénients et défis

- Lourdeur de gouvernance : gestion collective signifie parfois longueur dans les processus décisionnels et risque de conflits entre parents ou entre vision éducative et contraintes budgétaires.
- Participation variable : certaines familles sont très impliquées, d'autres beaucoup moins, ce qui peut fragiliser la dynamique coopérative.
- Compétences limitées : les parents ne sont pas toujours des experts en gestion financière, RH ou réglementation; risque d'erreurs ou de surtaxe bénévole.
- Stabilité à long terme : quand des enfants vieillissent et quittent, les parents cessent souvent d'être membres, ce qui crée un renouvellement constant du CA et parfois une perte de mémoire institutionnelle.
- Exigences légales et administratives : malgré le modèle coopératif, le respect des normes réglementaires est rigoureux, donc il faut une direction professionnelle payée, ce qui limite « l'économie de coûts ».
- Risque financier pour la Maison (si c'est dans ses murs) : si la coopérative échoue (faible adhésion, défaut de paiement, problème de gouvernance), l'espace risque de se retrouver vacant, ce qui affecte la durabilité.

B. Location de locaux à une garderie existante ou à un nouvel opérateur

Louer à une garderie existante présente plusieurs avantages par rapport à la création d'une nouvelle garderie par la Maison de la francophonie :

Avantages :

- **Génération de revenus locatifs** pour la Maison.
- **Opérationnalité immédiate** : Une garderie existante dispose déjà de son personnel, de ses clients (enfants inscrits), d'une structure administrative et d'une réputation locale. Cela permet de démarrer rapidement sans attendre les longs délais de recrutement, d'inscription et de mise en conformité réglementaire.
- **Moins de démarches administratives** : La gestion des permis, des normes provinciales, de la sécurité, des assurances et de l'hygiène incombe à l'exploitant de la garderie, allégeant la charge administrative de la Maison de la francophonie.
- **Moins de risques financiers** : Louer à une garderie déjà en activité réduit les risques liés à l'investissement initial (aménagement, achat d'équipement, recrutement, etc.) et assure un revenu locatif stable pour la Maison.
- **Expertise déjà en place** : Le personnel de la garderie existante est formé et expérimenté, ce qui garantit la qualité du service et la conformité aux exigences éducatives et réglementaires.
- **Rentabilité plus rapide** : Puisque la garderie fonctionne déjà, il n'y a pas de période de rodage ou de déficit de démarrage. Les revenus sont immédiats et les opérations sont déjà rodées.
- Possibilité de sélectionner un partenaire qui partage les valeurs francophones.

Défis :

- Moins de contrôle sur la programmation et l'intégration avec les activités de la Maison.
- Dépendance à un tiers pour la qualité et la pérennité du service.

C. Modèle hybride

- Partenariat avec un organisme ou une coopérative existante (ex. Gard'Amis, APF), gestion partagée des locaux et de la programmation.
- Accueil de groupes de jeux ou halte-garderie lors d'événements, en complément d'un service de garde régulier.

Conclusion

Louer à une garderie existante demeure l'option la plus avantageuse pour un organisme communautaire comme la Maison de la Francophonie. Cette approche permet de limiter les risques financiers, d'éviter les lourdes administratives liées à la gestion directe d'un centre de la petite enfance et de générer rapidement des revenus locatifs, tout en répondant sans délai à un besoin réel et immédiat de la communauté.

La création d'une nouvelle garderie sous la responsabilité de la Maison, qu'elle soit gérée directement ou sous forme de coopérative, offrirait certes un degré supérieur de contrôle et d'appropriation communautaire. Toutefois, ces modèles exigent un investissement important, une gouvernance et une expertise spécialisées en petite enfance, ainsi qu'une implication constante des familles et partenaires pour en assurer la viabilité. À la lumière des échanges et des études, ce n'est pas ce que la communauté a exprimé comme besoin prioritaire.

En conséquence, confier l'espace à un opérateur externe déjà établi apparaît comme la solution la plus réaliste, durable et alignée sur les capacités actuelles de la Maison, tout en permettant de renforcer l'offre de services à la petite enfance francophone à Regina.